



Bilan Carbone® d'Angers Loire Métropole, France	
Mots-clés	Effet de serre, Estimation, Hiérarchiser, Prioriser, Plan Climat
Photographies	 
Objectifs	Disposer d'un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de l'agglomération, afin d'élaborer un plan d'actions de lutte contre le dérèglement climatique.
Description	<p>En 2008, Angers Loire Métropole a réalisé deux Bilan Carbone® (estimation des émissions de gaz à effet de serre), un pour le « patrimoine et services », qui recense les émissions liées à l'activité de la collectivité et de ses communes membres, et un pour le « territoire », qui comptabilise les émissions de toutes les personnes physiques ou morales présentes sur le territoire de la métropole. Cette étude, réalisée avec les bureaux d'étude Carbone Consulting et Factor-X, a bénéficié du soutien financier de l'Union européenne et est également une des actions financées et suivies par l'ADEME dans le cadre du contrat d'Actions Territoriales de l'Environnement et l'Efficacité Energétique.</p> <p>Grâce aux données statistiques de l'Observatoire Régional des Transports (ORT) des Pays de la Loire, Angers Loire Métropole a pu identifier les flux de matières entrant et sortant à l'échelle de la région et les ramener à l'échelle de l'agglomération. Cette façon de procéder sortant du cadre méthodologique strict de l'ADEME, a permis d'identifier l'impact des gaz à effet de serre liés à la fabrication des produits consommés sur le territoire.</p>
Résultats / réalisations	<p>Le total des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire est d'environ 3 millions de tonnes équivalent CO₂ réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 50% pour le transport des personnes et des marchandises. • 11% pour le secteur résidentiel (énergies fossiles, électricité et climatisation). • 10% pour l'urbanisme (bâtiment et routes). <p>Si l'on prend en compte les résultats avec les flux de matières identifiés grâce à l'ORT, le Bilan Carbone® du territoire est multiplié par dix. Deux tiers des émissions dues à ce poste sont imputables à la consommation de produits électroniques. Une réflexion autour des mesures pouvant réduire les émissions de la consommation est donc primordiale.</p> <p>Le Bilan Carbone® a permis à Angers Loire Métropole d'améliorer sa connaissance de l'impact environnemental du territoire, de hiérarchiser et d'orienter les réflexions pour l'élaboration du Plan Climat d'ici à 2010.</p>
Conseils pour reproduire l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et informer l'ensemble des futurs acteurs du Bilan Carbone® en amont, afin d'assurer l'implication de tous. • Présenter les objectifs et les limites d'un Bilan Carbone®. • Réaliser une large restitution interne et externe des résultats.
Informations en ligne	www.angersloiremetropole.fr/projets_et_compétences/developpement_durable/bilan_carbone_dangers_loire_metropole/index.html
Contacts	<p>Nicolas BOESPFLUG Chargé de mission développement durable Angers Loire Métropole +33 (0)2 41 05 48 37 nicolas.boespflug@angersloiremetropole.fr www.angersloiremetropole.fr</p>